

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Port-Gentil/ Lutte contre les cancers féminins : "Femmes, faites-vous dépister, c'est gratuit"

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

LA ministre déléguée à la Santé, Justine Lembimbi-Mihindou, a mené samedi dernier, tambour battant, dans le cadre d'"Octobre Rose", dédié à la lutte contre les cancers féminins, la campagne de sensibilisation à Port-Gentil et à Omboue, en s'appuyant sur le thème de cette année : "La vie saine".

Dans la capitale économique, de nombreuses femmes se sont rassemblées sous un chapiteau de la foire municipale Pierre-Louis-Agondjo-Okawe, avec au menu, du sport et un exposé sur la pathologie d'actualité. A l'ouverture, le membre du gouvernement s'est réjoui de l'affluence du jour, exhortant celles qui hésitent encore à franchir le pas. "Femmes faites-vous dépister dans les centres agréés de Ntchengue, SMI, centres de santé, etc., c'est gratuit", a-t-elle lancé en saluant l'initiative de la première dame de combattre ce fléau qui endeuille des familles. Non sans relever la volonté du gouvernement d'accompagner cette action.

A la suite, Cathy-Christian Nkolo, sage-femme libérale, a entretenu l'assistance sur les cancers du sein (le plus fréquent chez les femmes) et celui du col de l'utérus. Elle a tour à tour défini la maladie, ses causes, sa manifestation, la prise en charge, etc. Elle a suggéré la pratique du sport et une bonne hygiène de vie pour s'en prémunir. Au terme du jeu des questions/réponses, les femmes volontaires se sont soumises au dépistage. Pendant que la ministre déléguée se rendait dans le chef-lieu d'Etimboue.



La ministre déléguée à la Santé, Justine Lembimbi-Mihindou, pendant son intervention.

Photo : NGUMBI Julie

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, CHARGE DE LA FORMATION CIVIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : Jeudi 20 octobre 2022

1. OBJET

Le Ministère de l'Éducation Nationale, chargé de la Formation Civile lance un appel d'offres pour la réhabilitation des sanitaires dans les établissements scolaires.

Appel d'offres : N° 006/MENFC/
REHABILITATION-
SANTAIRES/2022

Nom du projet : Réhabilitation des sanitaires
dans les établissements scolaires

Source de financement : Etat gabonais.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en quatre (04) lots suivants :

Lot 1 : - CES Edouard EKOGHA MENGUE(Oyem) ;
- Lycée de l'Excellence (Bitam) ;

Lot 2 : - Lycée Thuriaf BATSANTSA (Port-Gentil) ;
- Lycée Bac AVIATION (Port-Gentil) ;

Lot 3 : - Lycée Technique de Ntoum ;
- Lycée Aubin Georges MODJECKOU (Lambaréné) ;
- C.E.S Albert Martin SAMBAT (Mouila).

Lot 4 : - CES Mamadou LEWO(Franceville)

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat ne peut être attributaire de plus de deux (2) lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre

Ministre de l'Éducation Nationale
chargé de la Formation Civile



Camélia NTOUTOUME LECRECO

dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA ou de cent mille (100 000) FCFA pour les PME bénéficiant d'un agrément PME. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Direction Centrale des Affaires Financières (2ème étage)

Avenue du Général PARENT
9 étages
BP : 006

Tél : 074 76 64 57 – 077 35 12 66
E-mail : senanega@yahoo.fr
nzengui_harding@yahoo.fr

6. CRITERES D'ÉVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUSSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **lundi 21 novembre 2022 à 10 heures** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables **120 jours**.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **lundi 21 novembre 2022 à 11 heures**.

Le Directeur Général des Marchés
Publics



Eugène Pénafon MINZEX OYAME